

gouvernement, et que tout homme fût laissé à ses passions individuelles, à son instinct, à ses convictions, à son caprice, serait-il libre à la glorieuse image de son créateur? Est-ce que l'un ne cherchera pas à gagner quelque avantage sur l'autre? Et qui le protégera? N'est-ce pas le gouvernement lui-même et les lois qui protègent ces hommes dans le temps même qu'ils cherchent à avilir les lois et le gouvernement, — et qui nous défendent nous-mêmes contre les radicalistes quand nous défendons les lois et le bon ordre.

Supposons encore que les radicalistes réussissent à détruire le ministère ecclésiastique, en détruisant l'Eglise, et en faisant tout entrer dans un parfait chaos moral et religieux, qu'y gagneront-ils encore? Est-ce qu'il n'y a point de crime dans le cœur humain qui n'y soit point mis par l'Eglise et les prêtres? Sont-ce les prêtres et l'Eglise qui ont planté dans nos cœurs toutes ces passions vindicatives, notre amour propre, notre amour du monde, nos torts et nos outrages les uns contre les autres? Ce serait folie que de le prétendre. Abolissez donc l'Eglise et la prêtrise, et la cause de tous ces maux restera toujours la même; nous aurons toujours au-dedans de nous le péché *originel*, la corruption entretenue, et la concupiscence qui causent tous les maux dont l'homme se plaint et auxquels il est sujet. Ainsi donc si l'individu a droit de mettre de côté l'Etat et l'Eglise, sur sa propre responsabilité, il n'y gagnera rien, et ne trouvera pas sa condition meilleure qu'auparavant.

Il est toujours permis de chercher à redresser les torts, de travailler à empêcher le mal, partout et de quelque manière qu'il existe, *mais par des moyens légitimes*; et quels sont ces moyens légitimes? ce n'est pas à l'individu d'en juger. Nous devons tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, obéissance à l'autorité: à l'Etat en matière civile, et à l'Eglise, autorisée à parler au nom de J. C., en matière religieuse; et je n'ai aucun droit d'employer des méthodes ou des moyens de redresser les torts, ou de travailler à faire des améliorations qu'en me soumettant à leur autorité.

Cependant plusieurs de ceux qui ne sont point radicalistes, auront de la peine à se rendre à cette conclusion. La vérité est, et il n'y a pas besoin de chercher à le déguiser, que le radicalisme est la foi commune de ce pays, poussée à ses derniers excès. Des milliers et des milliers, qui condamnent, dans les termes les moins équivoques, Garrison, Rogers, Foster, Abby Folsom, et tous leurs amis et associés intimes, reçoivent et défendent les promesses, d'où ces philosophes tirent leurs conclusions logiques en faveur de leurs opinions brutales. En politique la plus grande partie de nos paysans approuvent le droit sacré de la révolution, et prétendent que le gouvernement tire toute sa force du consentement des gouvernés. En religion, presque chacun de nous s'en tient au droit du jugement privé; que chaque individu, en morale comme en politique, est libre de choisir sa religion. Sans doute dans la pratique nous nions ces principes, sans doute nous résistons à leur application pratique; mais elles n'en sont pas moins la foi solennelle et reconnue du pays; et aucun homme ne peut conserver sa place dans notre communauté en mettant en question leur solidité théorique. En reconnaissant l'individualisme en religion, et qu'aucun gouvernement ne peut commander sans le consentement des gouvernés, avec le droit de faire de la révolution en politique, nous délinquons aucun homme, qui veut la raisonner logiquement, d'échapper aux conclusions des radicalistes. Nous pourrions dire qu'il n'est pas nécessaire de porter comme eux les choses à l'extrémité, nous pouvons discuter sur tel ou tel autre point de pratique, mais nous ne pourrions rien objecter contre leurs doctrines. Ils sont consistants, et nous qui les opposons, nous sommes inconsistants. Ils ont la force d'être vrais dans leurs principes, et nous, nous tremblons comme des *poltrons* aux conséquences légitimes de nos croyances.

C'est là le danger, s'il n'y avait rien dans notre foi nationale pour servir de base, comme *data* logiques, au radicalisme, nous n'aurions rien à craindre; mais chacun dans sa vie collective tend à poser logiquement les grands principes sur lesquels est fondée cette vie, et quoique par un bon sens pratique il puisse pour un certain temps en arrêter les progrès, il ne pourra jamais empêcher qu'elle ne parvienne à sa fin dernière. Nous sommes les enfants de la révolte dans l'Etat et du schisme dans la religion. Nous ne trouvons rien de sacré dans le gouvernement, rien qui nous relie dans l'Eglise; notre jeunesse est imbuée de bonne heure de cette idée de la suprématie de l'individu, et chacun de nous, qui pense sérieusement, grandit avec cette conviction que notre seul jugement dans tous les cas est l'unique règle de nos actions; quand nous entreprenons, dans la chaleur et l'enthousiasme de la jeunesse, d'écrire ou de parler à nos concitoyens, c'est toujours avec cette conviction qui enflamme nos esprits. Nous voulons nous tenir sur nos deux pieds. Qu'est-ce que l'antiquité pour nous? Qu'est-ce que nous fait ce que les autres ont cru ou croient encore? Qu'est pour nous la voix de l'Eglise? Une simple association d'individus, et d'individus qui ne sont pas plus sages et meilleurs que nous. Qu'est pour nous l'Etat? Aussi une association d'individus? Et que sont les lois, faites par nos serviteurs, et dans neuf cas sur dix, faites par des hommes qui n'en savent pas la moitié autant que nous? C'est là, le sentiment avec lequel nous entrons dans le monde; et ce ton et ce sentiment est en parfaite harmonie avec la foi établie dans le pays. Quelle merveille donc que des hommes engagés dans ce qu'ils croient une bonne cause, se voyant contredits, ou point soutenus par l'Eglise ou par l'Etat, prennent la résolution de renverser l'Eglise ou l'Etat, et de proclamer la liberté absolue de l'individu contre l'un et l'autre.

A continuer.

SUITE ET FIN DE L'ARTICLE DU PILOT:

L'éducation non-seulement n'est pas en retard, mais, encouragée par l'Eglise papiste, et elle est dans ses mains un puissant instrument dont elle se sert avec habileté. Dans chaque rue de Rome pour preuve, vous trouvez à de courtes distances des écoles primaires publiques destinées à l'éducation des enfants, tant des moyennes que des basses classes. Rome avec une population de 158,678 âmes possède 372 écoles primaires publiques, avec 482 instituteurs, et 1409 enfants qui les fréquentent. Edimbourg fournit-elle autant d'écoles pour les classes d'enfants? Les Etats du Pape ne contiennent que deux millions et demi d'âmes, et il s'y trouve sept universités; tandis que la Prusse avec 14,000,000 n'en a que sept.

Quant à ce qui regarde l'état présent de l'éducation dans le Bas-Canada, nous observerons que, malgré qu'il n'y ait pas de loi satisfaisante pour le bon gouvernement des écoles communes, le nombre des enfants en 1844 d'après l'estime du Dr. Meilleur, Surintendant de l'éducation, approchait de 70,000 sur une population de 678,598; ce qui faisait à peu près 1 enfant sur 10. En France la proportion est d'un pour chaque onze âmes. La Belgique a un sur 9, et la Prusse, tant vantée pour son système d'école et de protestantisme, ne présente que 1 sur 6. M. McCulloch estime la proportion en Angleterre et dans le pays de Galles d'un sur dix ou onze, mais il assure que l'éducation n'est pas à si près aussi excellente, décidément au-dessous de celle de la Prusse Hollandaise. Le même écrivain estime que l'Ecosse si justement renommée pour son système d'écoles de paroisse est d'un entre 8 à 10. Avec de semblables faits en regard, nous n'avons pas raison de désespérer des progrès de l'éducation dans le Bas-Canada.

Mais, M. W. nous dira que les prêtres catholiques du Bas-Canada ont le contrôle sur les revenus donnés pour l'éducation; et comment les ont-ils administrés? M. W. a informé ses auditeurs de ce que lord Durham a attesté.

Je ne connais pas de peuple au monde chez lequel on puisse trouver plus de provision pour ce qui regarde toute espèce d'éducation élémentaire, ou chez lequel une telle éducation s'étende à une plus grande proportion de la population. La piété et la bienfaisance des derniers possesseurs de ce pays fondèrent des séminaires en différentes parties de cette province, institutions dont les fonds et l'activité ont été dirigés pour promouvoir l'éducation. Le nombre des élèves dans ces différents établissements, peut former, tout ensemble environ mille individus; et chaque année, l'on voit sortir, autant que je puis l'assurer, deux ou trois cents jeunes gens qui ont fini leur éducation. La grande masse de la population Canadienne qui ne sait ni lire, ni écrire, et qui n'ont trouvé dans le pays que peu de facilité pour se procurer une éducation politique, sont, sans contredit inférieurs aux colons anglais dont la grande portion a reçu une éducation complète, et a été instruite à prendre part aux affaires publiques tant d'une part que de l'autre. Sauf le respect aux classes les plus instruites, la supériorité n'est pas si générale, ni si apparente qu'en vérité d'après toute information que j'ai pu recueillir, je serais incliné à penser que la plus grande somme de raffinement, en fait de vues spéculatives et de connaissances que les livres peuvent procurer, se trouve du côté des Canadiens, à part quelques rares exceptions. Telles sont les opinions de lord Durham qu'il a fallu recueillir, dont l'une fut si profondément préjudiciable à la race des Franco-Canadiens, mais tellement en vérité nuisible que son rapport d'ailleurs, inestimable, se trouve entaché par une foule d'incompatibilités brillantes, comme on peut s'en convaincre.

Nous serions charmé que M. W. nous renvoyât à quelque corps du clergé protestant qui ait seulement rendu à la cause de l'éducation la dixième partie de ce qu'a fait le clergé catholique du Bas-Canada. Avons-vous besoin de rappeler pour nous distinguer, tous les collèges qu'il a fondés, et qu'il continue de soutenir, où les élèves reçoivent une éducation distinguée, pour une pension depuis £15 à £25. Nos collèges possèdent de si grands avantages que les protestants eux-mêmes y envoient leurs enfants assez souvent, pour leur faire recevoir leur éducation.

Il nous faut terminer cet article: les limites que nous nous sommes prescrites, ne nous permettent pas d'en dire davantage au sujet de l'état de détresse où se trouve l'agriculture dans le Bas-Canada, quoique nous en pensions bien dire davantage. Supposer que le papisme a eu quelque part à cela, est une absurdité, dont nous ne voudrions pas penser M. W. d'être coupable. Nous pouvons nous faire une idée du lieu où le soulier blesse le Rév. ministre, et de sa présence à New-York, ainsi que de son discours *ad captandum*, qui nous a fourni notre dernier jugement. Il entra alors en détail au sujet de la fondation et de l'entreprise de créer présentement une société missionnaire de Franco-Canadiens. L'objet que se proposerait cette société serait, comme de raison, de retirer des erreurs du papisme ces pauvres et ignorants Canadiens, si en retard avec les autres peuples. C'est comme une espèce de nécessité; cette société a été une *faiseuse* de prosélytes, à raison de £100 par tête, à ce que l'on nous dit, et qui devienne ces relapses par occasion; et le peuple ici n'est guère disposé à jeter davantage son argent par les fenêtres pour cet effet: et delà l'ambassade de M. W. à New-York, et son discours. Ça pu être comme un moyen dont il s'est servi afin d'obtenir des fonds de nos voisins les Américains qui, dans les temps, se sont montrés zélés propagandistes; mais nous doutons fort qu'ils rendent les Canadiens plus favorables aux raisonnements du Rév. ministre. Nous sommes aussi éloignés des doctrines de l'Eglise romaine que peut l'être M. W. mais nous serions extrêmement fâchés de conserver des opinions si peu charitables par égard à l'influence qu'exerce cette religion sur ceux qui la professent. Nous ne pouvons oublier que quelques-uns des plus sages philosophes, quel-